

DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES ASSOCIATIFS : ROLES, RESPONSABILITES ET RISQUES

5 mars 2018

CONTEXTE

La présence et l'implication durable d'administrateurs et de dirigeants associatifs sont vitales pour les associations. Il convient périodiquement de réviser les missions de l'administrateur ou du dirigeant. De la loi de 1901 à la fonction d'employeur, un panorama des conditions d'exercice du mandat de dirigeant ou d'administrateur (connaître les aspects juridiques fondamentaux de la loi de 1901 et ses implications en matière d'attributions et de responsabilités)

OBJECTIFS

Connaître l'historique et la place des associations dans la société du point de vue politique, culturel, social

Être en mesure de se positionner plus aisément en tant qu'administrateur ou dirigeant d'association en interne comme en externe.

PUBLICS

- salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants

Echange avec les participants et partage d'outils

PROGRAMME

- Présentation des éléments juridiques fondamentaux de la loi de 1901 (contrats, contraintes et responsabilités, pouvoirs)
- Panorama de la vie associative : historique, institutions, modes d'organisation
- Définition en commun de la posture « idéale » de l'administrateur (autorité, hiérarchie, capacité à mobiliser, etc.)
- Présentation d'outils : délégation, fiche de poste, etc.

CONDITIONS

Durée de la formation : 1 soirée – 3,5 heures - 18h-21h30

Lieu : locaux de l'ACEGAA à Nîmes

Formateur : Daoud BELAROUSSI, directeur et formateur à l'ACEGAA

Tarifs : 10€ bénévoles / 100€ salariés (prise en charge OPCA possible si formée couplée à une autre formation)